

Mustapha Harzoune

L'autre musique mémorielle

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Mustapha Harzoune, « L'autre musique mémorielle », *Hommes et migrations* [En ligne], 1292 | 2011, mis en ligne le 29 mai 2013, consulté le 25 juin 2016. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/643>

Éditeur : EPPD - Cité nationale de l'histoire de l'immigration

<http://hommesmigrations.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://hommesmigrations.revues.org/643>

Document généré automatiquement le 25 juin 2016. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Mustapha Harzoune

L'autre musique mémorielle

Pagination de l'édition papier : p. 126-129

- 1 À l'occasion de la célébration du 50^e anniversaire de la manifestation du 17 octobre 1961, l'association Au nom de la mémoire (ANM) organise une semaine d'actions du 10 au 17 octobre 2011 et vient de publier un livre¹ rassemblant dix-sept contributions d'écrivains, français et algériens, qui, chacun à sa manière, évoquent cette manifestation d'Algériens à Paris. Une manifestation pacifique dans un contexte de guerre réprimée par la police parisienne, aux ordres du préfet Maurice Papon. Selon les sources, le nombre des victimes varie de trente à cinquante (Jean-Paul Brunet) à plus de trois cents morts (Jean-Luc Einaudi). Sur ces victimes, l'État français continue de garder le silence. C'est justement l'enjeu du combat de cette association qui vient de fêter ses vingt ans : faire reconnaître, officiellement, par les autorités nationales, ce massacre perpétré dans les rues de Paris, un mardi d'octobre 1961, un mardi pluvieux et gris où des hommes, des femmes et des enfants, endimanchés, avançaient le cœur plein d'espoir dans la nuit.
- 2 Au nom de la mémoire est née en 1990. Mitterrand présidait et Rocard œuvrait encore à Matignon. Les "Beurs" avaient marché en 1983 suivis, l'année suivante, par les mobylettes de Convergence 84 et le "Touche pas à mon pote" du jeune SOS-Racisme. L'heure était à des mobilisations citoyennes et républicaines. Cinq ans plus tard, les festivités du bicentenaire rangées au placard de la République, le 6 octobre 1989, du côté de Creil, les "foulards islamiques" commencent à remiser les baskets des marcheurs et les casques des motocyclistes. En 1990, quand Mehdi Lallaoui et Samia Messaoudi créent ANM, des jeunes des cités inaugurent les premières émeutes à Vaulx-en-Velin. Un mois d'octobre, encore. Deux mois plus tard, Michel Delebarre étrenne le nouveau ministère de la Ville.
- 3 La création d'Au nom de la mémoire s'inscrit dans ce contexte national et dans l'histoire personnelle de ses deux principaux animateurs. Issus du milieu ouvrier immigré algérien, ils ont fait leurs classes en France, l'une du côté de Levallois-Perret, l'autre de Bezons. C'est dire s'ils placent leurs engagements dans l'histoire des luttes sociales et républicaines du pays. Ils sont de cette première génération d'enfants d'immigrés algériens décidés à faire comprendre à leurs concitoyens que le visage de la France a pris quelques couleurs. Rien à voir avec les billevésées de "l'entre-deux culturel" ou pire du retour au bled servies *ad libitum* par quelques bonnes âmes.
- 4 Samia Messaoudi fut de toutes les initiatives et de tous les mouvements des années "beurs" : des Marches de 83 et 84 jusqu'à la création de Radio Beur devenue aujourd'hui Beur FM – où elle officie, encore, une petite heure par semaine – en passant par la création de plusieurs associations et engagements en faveur du droit des femmes, des immigrés, des Berbères de France et autres... Journaliste et auteure, Samia Messaoudi travaille aussi dans la communication. Dotée d'un carnet d'adresses richement garni, elle participe à la promotion d'événements culturels et artistiques en France mais aussi en Algérie ou au Maroc.
- 5 Trois ans après la sortie du *Thé au harem d'Archi Ahmed* (Mercure de France, 1983) signé par Mehdi Charef, qui marque le lancement de cette littérature classée "beur", Mehdi Lallaoui publie *Les Beurs de Seine* (Arcantère, 1986). Entre-temps, Akli Tadjer avait écrit *Les A.N.I du Tassili* (Seuil, 1984), Nacer Kettane, *Le Sourire de Brahim* (Denoël, 1985) et Azouz Begag son fameux *Gône du Chaâba* (Seuil, 1986). Lallaoui donnera deux autres romans, *La Colline aux oliviers* (Alternatives, 1998) et *Une nuit d'octobre* (Alternatives, 2001). Mais c'est moins comme écrivain que comme réalisateur de documentaires qu'il fera parler de lui. Pour être variés, ses thèmes de prédilection renferment une certaine unité. Il y a l'Algérie avec ses films sur *Les Massacres de Sétif, un certain 8 mai 1945*, *Les Kabyles du Pacifique* sur la déportation en 1871 de milliers de Kabyles en Nouvelle-Calédonie ou, en 2008, un triptyque sur la guerre d'Algérie construit autour d'hommes et de femmes incarnant chacun des mémoires particulières.

- 6 Mehdi Lallaoui a abordé aussi la question de l'immigration avec *Le Silence du fleuve*, un film sur le 17 octobre 1961, un autre triptyque consacré à *Un siècle d'immigration en France* et, en 2009, un documentaire portant sur les *Antillais d'ici*, entendre les Antillais de métropole. À cela il faut ajouter l'intérêt porté aux questions urbaines avec des documentaires sur l'île Seguin, sur Marseille (avec Émile Temime) ou sur les quartiers avec *Caravanes des quartiers*.

Vingt années d'engagement

- 7 La grande affaire d'ANM, c'est le 17 octobre 1961. Mehdi Lallaoui comme Samia Messaoudi sont les enfants de manifestants du 17 octobre 1961 et c'est de là qu'est partie l'idée de créer une association.

“Mon père se souvient encore, explique Samia. Il me l'a si souvent raconté. [...] Il partait souvent le soir, sans rien dire, mes frères aînés s'occupant des plus jeunes. Il allait rejoindre d'autres militants. Il tenait les réunions de la région Levallois-Clichy. Il partait collecter de l'argent auprès des travailleurs. Chacun devait apporter sa contribution, sinon gare aux représailles. Les mères donnaient leurs bijoux, qui devaient servir au soutien financier de l'organisation. Par banlieue, les groupes s'organisaient. Mon père, avec d'autres, avait la charge de l'organisation de la manifestation dans son secteur.

C'est lui qui m'a transmis, avec beaucoup de fierté, la détermination des Algériens. Alors depuis près de vingt ans, le rendez-vous est pris pour commémorer ce tragique 17 octobre 1961. Car, face à l'occultation de cet événement, des associations, des historiens, des citoyens se mobilisent pour faire sortir du silence et de l'oubli cette page sombre de notre Histoire.”

- 8 Depuis plus de vingt ans, ce travail autour de l'immigration en France a pris plusieurs formes : édition de livres, réalisation de films et de documentaires, expositions itinérantes, des centaines d'interventions et de débats, des émissions de radio et des initiatives autour de l'antiracisme, de l'égalité des droits ou cette mobilisation annuelle pour la mémoire des victimes du 17 octobre 1961.
- 9 Ces trois supports – documentaires, expositions et livres – permettent à l'association d'intervenir de manière différente dans le débat public et d'asseoir une démarche pédagogique à géométrie variable. Les expositions vivantes (textes et photos) et les documentaires (52 minutes) permettent un contact direct avec les publics rencontrés, des échanges, grâce aux débats qui suivent les projections ou la présentation des expositions. Le livre, lui, offre l'occasion du temps long de la réflexion et celui de la documentation.
- 10 Au nom de la mémoire présente ses activités dans les écoles, les collèges, dans les structures culturelles municipales ou dans les comités d'entreprise (EDF, RATP...). Ainsi, en mars dernier, lors de la Semaine d'éducation contre le racisme dans les établissements scolaires, l'association a projeté dans plusieurs collèges le film *Un siècle d'immigration en France* et présenté l'exposition sur le même thème. Le travail pédagogique et historique avec les enseignants prépare les discussions avec les élèves. De même, dans les quartiers, l'association va à la rencontre des habitants, y présentant films et expositions sur la banlieue, sur l'histoire ouvrière (documentaires sur *Renault* ou *Les Prolos*), sur l'immigration ou le passé colonial (*Le Silence du fleuve*, le 8 mai 45 ou *Les Poilus d'ailleurs*).
- 11 L'association vient de lancer une nouvelle initiative autour du cinéma en créant le FIDEL (Festival images de la diversité et de l'égalité), dont la première édition s'est tenue à la CNHI du 20 au 27 septembre dernier. Une vingtaine de fictions et de documentaires ont ainsi été projetés, donnant lieu à autant de débats avec les réalisateurs et les comédiens. Agitateurs d'idées et de projets, les duettistes d'ANM savent mobiliser et dynamiser des amis, des spécialistes, des historiens, des écrivains, des dessinateurs et autres journalistes à l'image de Benjamin Stora, Émile Temime, Olivier Le Cour Grandmaison, David Assouline, Anne Tristan, Bernard Langlois, Jacques Ferrandez ou Magyd Cherfi.
- 12 La démarche se veut journalistique, informative, documentée... Rien de pleurnichard, de victimaire ou d'accusatoire. On ne confond pas ici les chaires d'histoire avec les prétoires ou les estrades pour excités du microphone. Côté financement, l'association reçoit des aides de l'Acse (l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), de la région ou de la ville de Paris. À cela elle ajoute ses fonds propres tirés des recettes des ventes des films, livres et expositions. ANM n'a pas de salariés, ce qui réduit d'autant les frais

de fonctionnement et rend la structure extrêmement légère et réactive. “*On fait avec les subventions reçues*”, explique Mehdi Lallaoui, sous-entendu “on s’adapte” en étant capable de réviser, à la hausse ou à la baisse, la teneur et l’ambition de tel ou tel projet.

Mémoires et “intermittences du cœur”

- 13 Mais à l’heure du “cuculte” des mémoires, on a beau endormir le chaland avec “*le plus jamais ça*”, il suffit de regarder autour de soi pour se rendre compte que les hommes ne manquent pas d’imagination pour reproduire les monstruosité de leurs aînés. Bonnes filles, l’histoire ou la mémoire se prêtent volontiers aux desiderata des vivants. Comme dit Proust, “*aux troubles de la mémoire sont liées les intermittences du cœur*”. Alors, que montrent les “intermittences du cœur” d’ANM ?
- 14 Dans le grand barnum mémoriel, Au nom de la mémoire donne à entendre une autre petite musique. Première originalité, l’association ne s’attache pas à une seule mémoire. Elle travaille autour d’au moins trois “*champs transversaux*” qui se croisent, s’interpénètrent, s’alimentent, se créolisent : les mémoires ouvrières (dont celles de l’immigration), les mémoires urbaines et la mémoire coloniale. Pour Mehdi Lallaoui, “*la mémoire est un voyage*”, et de citer l’exemple des Antillais de métropole et la découverte de l’importance, au jour le jour et dans leur chair, de ce que fut l’esclavage. Aujourd’hui encore, les “*pleurs à Saint-Denis devant la plaque commémorative*” continuent de le troubler.
- 15 L’autre particularité de l’association est de s’engager sur le terrain de la citoyenneté et de refuser mordicus de s’aventurer dans les marécages politiques. Elle est, selon le mot de Mehdi Lallaoui, “*une bougie dans la nuit*” et revendique son utilité auprès des professeurs et des publics participant à ses activités. La petite flamme veut “*donner à comprendre*”, interroger les transformations de la société et participer à ses débats. C’est pourquoi Au nom de la mémoire se situe dans “*le champ de la connaissance*” et non dans “*le champ de l’imprécation*”.
- 16 Logiquement, dès lors, les mémoires des uns et des autres sont mises au service des historiens et non l’inverse. “*La mémoire se situe à un autre niveau que celui de l’histoire. Les domaines sont complémentaires et non pas en opposition ou en rapport de sujétion. La mémoire relève de l’individuel (et du subjectif), l’histoire, elle, tend à s’intéresser au collectif.*” Le travail autour de la mémoire peut servir à “*rétablir la vérité historique*”, à “*rappeler la vérité historique*” et aider les historiens à faire “leur boulot”, et de citer l’exemple de la guerre d’Algérie et des travaux autour de la torture. La mémoire sert à dire le passé. On peut accepter de se baguenauder sur les grandes et propres avenues de l’Histoire mais, selon Lallaoui et Messaoudi, pour faire vivre la démocratie, il faut aussi s’aventurer dans les ruelles sombres, visiter les zones d’ombre, éclairer les angles morts. Cohérents avec eux-mêmes, les promoteurs-animateurs d’ANM ne cherchent pas à entrer dans l’arène des va-t’en-guerre de la mémoire. “*Notre propos n’est pas d’alimenter les guerres de mémoires*”, dit Mehdi Lallaoui. La démocratie, la citoyenneté ne peuvent se satisfaire des injustices du passé (colonialisme, esclavage, etc.) comme des discriminations du présent. Alors il faudrait partager les mémoires, toutes les mémoires pour “*construire une histoire commune*” :

“Publiquement, nous avons affirmé que les douleurs des autres étaient aussi les nôtres et qu’ensemble, nous voulions nous approprier notre histoire et en assumer toutes ses parts d’ombre et de lumière.”

Notes

1 17 octobre 1961, 17 écrivains se souviennent – Gérard Alle, Jeanne Benameur, Maïssa Bey, Bernard Chambaz, Mehdi Charef, Magyd Cherfi, Didier Daeninckx, Dagory, Abdelkader Djemaï, Salah Guemriche, Tassadit Imache, Mohamed Kacimi, Mehdi Lallaoui, Samia Messaoudi, Michel Piquemal, Leïla Sebbar, Akli Tadjer, éd. Au nom de la mémoire, 2011, 18 euros.

Pour citer cet article

Référence électronique

Mustapha Harzoune, « L'autre musique mémorielle », *Hommes et migrations* [En ligne], 1292 | 2011, mis en ligne le 29 mai 2013, consulté le 25 juin 2016. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/643>

Référence papier

Mustapha Harzoune, « L'autre musique mémorielle », *Hommes et migrations*, 1292 | 2011, 126-129.

Droits d'auteur

Tous droits réservés
